

→ Réservez la date! **21 novembre 2025**

Saint-Hyacinthe, QC, J2S 8S4

Les détails ainsi que la programmation complète de l'événement vous seront partagés prochainement.



Fière promotrice de

Mangez





REPÈRE DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS DU QUÉBEC

De nombreux freins à la mise en œuvre d'une REP pour les plastiques agricoles



mandée par l'Association des produc- responsable des plastiques, son appli- pour les plastiques agricoles. De plus, les teurs maraîchers du Québec (APMQ) cation se heurte à des obstacles éco- réglementations environnementales y sont et financée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la firme Agéco a analysé les impacts de la mise en place de la nouvelle réglementation sur la récupération et la valorisation des plastiques agricoles de catégorie 4 et 5 (ex. : paillis et goutte-à-goutte). Le constat est implacable. Bien que la responsabilité élargie des producteurs (REP) vise

nomiques, réglementaires et structurels importants.

Le secteur maraîcher du Québec évolue concurrentiel et influencé par les flux d'importations en provenance notamment des États-Unis, du Mexique et de l'Ontario.

souvent plus permissives. Par exemple, le brûlage des plastiques est autorisé selon certaines modalités en Floride, ce qui réduit considérablement les coûts dans un marché ouvert, hautement de disposition. L'instauration d'écofrais au Québec représenterait une charge supplémentaire pour les producteurs maraîchers. Cette pression financière Dans ces juridictions, aucun modèle s'ajouterait à un contexte déjà marqué comme celui que cherche à implanter le par des marges bénéficiaires faibles,

Composer, avec la nature, une réalité à communiquer

Désherbage des légumes racines : un guide technique sur les alternatives aux herbicides et les technologies émergentes

Le biochar peut-il améliorer la qualité nutritionnelle des légumes?

Mangez Québec -La « vraiment bonne » campagne se poursuit!

La Chambre de coordination et de développement (CCD), moteur de la recherche maraîchère

Et plus encore!





POUR NOUS JOINDRE:

9244, boul. Pie-IX. Montréal (Québec) H1Z 4H7 T:514 387-8319 Téléc.: 514 387-1406

apmq@apmquebec.com www.apmquebec.com

La revue *Primeurs maraîchères* est publiée en mars, mai, octobre et décembre à 1 000 copies par l'APMQ. Contrat Poste Publication 40032469

notamment par le pouvoir de négociation limité face aux grandes chaînes du détail et des entreprises de distribution, ce qui rendrait difficile le transfert des écofrais aux consommateurs.

Dans ce contexte, les risques d'un enjeu de perte de compétitivité sont bien présents pour les maraîchers québécois, ce qui pourrait se traduire par un déclin des parts de marché au profit de producteurs non assujettis à des obligations similaires. Cette incertitude est accrue, dans un contexte déjà fragilisé par les renégociations commerciales à venir avec les États-Unis.

Une structure industrielle peu favorable à la REP

Le Québec compte peu de fabricants locaux de plastiques agricoles, ce qui limite les initiatives de récupération et de circularité soutenues par l'industrie. Dans d'autres parties du monde où des modèles de valorisation sont implantés avec succès, ce sont souvent les fabricants qui se trouvent au cœur des projets. Or, avec environ 2 180 tonnes de plastiques maraîchers usés générés chaque année, les volumes sont

jugés insuffisants pour justifier à eux seuls compétitivité, aux contraintes du marché l'implantation d'infrastructures locales et à la structure industrielle locale. Pour de conditionnement ou de recyclage. assurer un déploiement viable, il serait Par ailleurs, les taux de contamination crucial d'harmoniser les règles à l'échelle élevés et les coûts de traitement limitent nord-américaine et de développer des la rentabilité de leur récupération. Les débouchés locaux pour les plastiques débouchés commerciaux pour ces recyclés à l'intérieur d'une structure plastiques sont rares ou inexistants à l'échelle locale.

L'instauration d'un système de REP pour les plastiques maraîchers au Québec, bien que souhaitable sur le plan environnemental, se heurte à des freins importants liés à la

économique efficace et rentable. Sans ces conditions, la REP risque d'aggraver les déséquilibres économiques au détriment de la durabilité du secteur maraîcher québécois.



Les récents mois ont été chargés en matière de représentations politiques. Plusieurs interventions ont permis de veiller aux intérêts des membres de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ).

Dossier de la collecte sélective

Nous poursuivons nos négociations avec Éco Entreprises Québec (organisme responsable de la collecte sélective) et le gouvernement du Québec en partenariat avec plusieurs associations de la filière agroalimentaire. À la suite de cette concertation, nous avons convenu de déposer une demande conjointe au ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs, monsieur Benoît Charrette. Nous lui avons recommandé la création d'un programme de soutien temporaire aux producteurs afin d'atténuer les impacts liés à la transition accélérée de la réglementation encadrant la responsabilité élargie des producteurs. Si le ministre retient notre proposition, ce programme sera administré par le gouvernement et les fonds seront octroyés directement aux producteurs sous forme de prêts sans intérêt, sur la base de critères de sélection spécifiques, notamment celui de la taille des entreprises.

APMQ en action

Demandes d'homologation d'urgence : Il faut changer les choses

Dans le cadre de la consultation tenue par le gouvernement fédéral sur les procédures révisées pour l'homologation des pesticides dans les situations d'urgence, l'APMQ fait preuve d'une grande limpidité face à ses attentes. Dans le cas où aucun produit antiparasitaire n'est homologué pour faire face à une situation, une homologation très rapide devient nécessaire. L'APMQ a réitéré la nécessité d'intervenir rapidement, en cas de dommages aux cultures, et ce, pour des raisons commerciales, de viabilité financière et surtout, pour garantir la sécurité alimentaire. La procédure révisée proposée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) n'est aucunement adaptée aux situations d'extrême urgence, puisque le processus d'élaboration d'une demande d'homologation d'urgence peut prendre plusieurs mois en raison de la quantité de renseignements à fournir. Nous estimons en effet que dans le meilleur des cas, le délai est de 8 semaines entre le début des démarches d'élaboration de la demande et l'obtention de l'homologation d'urgence. Cette situation est inacceptable. L'APMQ demande ainsi à l'ARLA de se pencher sur la possibilité de mettre en place un processus d'homologation très rapide, complété en 24 à 48 heures, et dont la portée serait limitée dans le temps et sur le territoire.

Le Code de conduite : de nouvelles étapes de franchies

L'APMQ a lancé sa vigie des bonnes pratiques entre détaillants et fournisseurs la

semaine dernière. En effet, des mesures rayonnement de la collectivité. Le maire sont déjà mises en place pour favoriser de la ville, Stéphane Boyer, a déclaré que une amélioration des relations d'affaires : « Les récipiendaires de l'Ordre de la Ville entre les intervenants de la chaîne d'ap- de Laval investissent, chacun et chacune provisionnement. Par ailleurs, le lancement à leur manière, les valeurs de fierté, d'exdu site Web officiel du Bureau du Code cellence et de solidarité qui représentent de conduite pour le secteur des produits notre ville ». Outre Jocelyn, d'autres d'épicerie (BCCSPÉ) a eu lieu plus tôt cet personnalités éminentes, telles que été. Les efforts de recrutement sont en cours. Le BCCSPÉ encourage les membres interprète) et Pascal Vincent (entraîneurpotentiels à adhérer dès maintenant afin chef du Rocket de Laval), ont également de bénéficier d'un accès anticipé aux res- reçu cette distinction. sources de résolution des différends. Pour plus de détails sur la façon de devenir membre, rendez-vous au www. canadacode.org/fr/

La ferme Margiric reçoit un honneur de prestige du maire de Laval

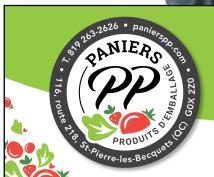
membre du conseil d'administration de l'APMQ, Jocelyn Gibouleau, s'est vu décerner le prix dans la catégorie « Agriculture et affaires » de l'Ordre de la Ville de Laval pour l'année 2025. À l'occasion des festivités marquant son 60e anniversaire, Laval a décerné, pour la toute première fois des médailles de l'Ordre de la Ville afin d'honorer l'engagement exceptionnel de citoyennes et de citoyens. Cette nouvelle distinction souligne l'apport remarquable de personnes œuvrant dans divers secteurs de la communauté laval-

loise et contribuant au

Luc De Larochellière (auteur-compositeur-







Une équipe dédiée, partenaire des producteurs d'ici!

SPÉCIALISTE EN EMBALLAGES **POUR FRUITS ET LÉGUMES**



ÉDITORIAL



Encore cette année. l'automne nous laisse exténués, mais fiers de tout le travail accompli dans nos champs. Au cours de la saison de production, les temps froids et l'humidité du mois de juin ont cédé la place, en juillet et août, à une longue période caniculaire sans aucune précipitation. La météo qui se détraque nous amène une pression supplémentaire et des coûts additionnels auxquels nous devrons probablement nous habituer au cours des prochaines années.

J'avoue que, parfois, je suis un peu découragée. Mais ça ne dure pas longtemps, on a trop à faire au sein de l'entreprise. On se retrousse les manches et on fait tout ce qu'on peut pour honorer les commandes, tant en quantité qu'en qualité. L'enjeu est que plusieurs éléments échappent à notre contrôle en tant que producteurs. Il ne suffit pas de mettre des intrants dans une machine pour obtenir un produit fini et uniforme. En agriculture, nous devons sans cesse adapter notre recette aux conditions qui changent et aux problèmes rencontrés. À la différence des autres secteurs économiques, nous travaillons en collaboration avec la nature, ce qui implique des risques et de l'incertitude.

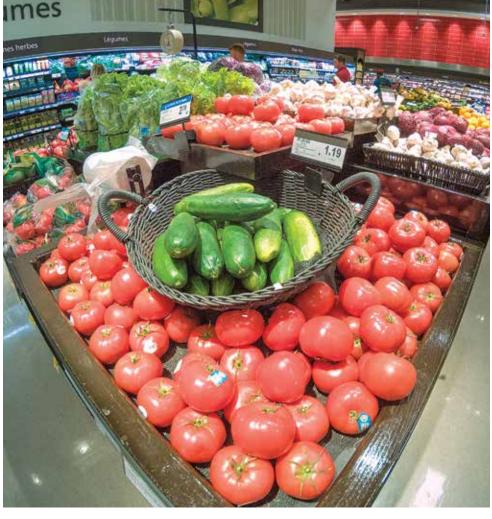
Cette année, nous avons dû expliquer aux acheteurs que les quantités n'étaient

Composer avec la nature, une réalité à communiquer

pas au rendez-vous ou que les « specs » n'étaient pas toujours rencontrées. Ce n'est pas à défaut d'avoir essayé! Si la grande majorité des acheteurs comprennent notre situation et s'adaptent, d'autres oublient que nous ne contrôlons pas la nature, et qu'il n'y a pas de garantie en agriculture. On m'a rapporté des cas de pression indue et néfaste envers les producteurs maraîchers. Avec tout le stress que nous subissons déjà, nous avons besoin du soutien de nos acheteurs. Pas de leurs

Soyez assuré que l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) joue le rôle de chien de garde face à ces écarts. Bien que nous n'intervenions pas directement avec vos clients, nous sommes en mesure de conscientiser et d'éduquer les acheteurs pour qu'ils comprennent mieux les réalités de nos métiers. Notre implication dans le développement, et maintenant, dans le suivi du Code de conduite du secteur de l'épicerie, nous donne également de nouveaux outils pour agir lorsque les acheteurs abusent de leur position de force. Le Code est encore en rodage, mais il vous offre une protection si la météo rend impossible votre capacité de remplir vos commandes. Nous vous encourageons vivement à y adhérer en grand nombre.

Pour que nous puissions jouer notre rôle, nous avons besoin que vous nous informiez de ce qui se passe avec vos acheteurs. Si ça se passe bien et que la relation est positive, nous voulons le savoir. Si ça se passe moins bien, si vos acheteurs



en s'assurant de garder vos informations chacun. On a hâte d'avoir de vos nouvelles. confidentielles pour vous éviter des

ne s'adaptent pas et que vous constatez représailles. Vous pouvez me contacter des abus, nous voulons également en directement, ou encore, joindre Patrice, être informés. C'est ainsi que l'on peut notre directeur général, ou Catherine, réaliser notre mission et profiter du levier notre directrice générale adjointe. Vous de la force du nombre pour défendre les avez un rôle important à jouer pour intérêts de votre entreprise, et ce, tout améliorer les relations d'affaires de tout un











Chargée de projet, Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)

Les producteurs de légumes-racines - carotte, panais, betterave, rutabaga et rabiole (navet) - font face à des défis complexes en matière de désherbage. La lutte chimique repose encore largement sur des herbicides dont l'avenir s'avère incertain et pour lesquels des résistances se sont confirmées chez certaines mauvaises herbes. La lutte mécanique, pour sa part, exige des ajustements répétés et une expertise technique pointue, alors que les conseillers agricoles et les fournisseurs d'équipements ne disposent pas toujours des connaissances nécessaires pour accompagner efficacement l'adoption d'innovations alternatives. Quant au désherbage manuel, souvent essentiel sur le rang étant donné la faible compétitivité des légumes-racines face aux mauvaises herbes, il crée une dépendance à la main-d'œuvre étrangère, ce qui en limite la viabilité.

Désherbage des légumes-racines : un guide technique sur les alternatives aux herbicides et les technologies émergentes.

Au cours des dernières années, de nouvelles technologies de désherbage ont émergé, mais leur coût d'acquisition demeure élevé et elles ne sont généralement pas conçues pour répondre aux besoins spécifiques des légumes-racines. Une phase d'adaptation s'avère donc essentielle, souvent assumée par des producteurs primo-adoptants, qui testent ces équipements novateurs à leurs frais, sans soutien financier pour valider leur adaptabilité à la ferme. Bien que le désherbage sur le rang soit toujours un défi de taille et qu'il soit parfois impossible d'éviter l'utilisation d'herbicides, il existe tout de même des alternatives pour réduire leur usage. Ces méthodes permettent de diminuer la dépendance au désherbage manuel et de diversifier les stratégies de lutte.

Pour soutenir les producteurs dans leur recherche de stratégies de désherbage alternatives, l'APMQ collabore avec le CIEL (Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière) dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel du

ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ce projet vise à produire un guide technique sur le désherbage des légumes-racines en terres minérales, destiné principalement aux entreprises de moyennes et grandes superficies. Ce guide contiendra des fiches descriptives et techniques ainsi que des arbres décisionnels conçus pour aider à choisir les meilleures options selon différents paramètres techniques et agronomiques : culture, type de sol, méthode culturale, stratégie d'intervention selon le stade de développement, etc.

En plus de soutenir les producteurs et les conseillers, ce guide s'avérera utile aux développeurs et fournisseurs de technologies, qui y trouveront des informations clés pour mieux cibler leurs marchés, comprendre les besoins du secteur et adapter leurs équipements.

Ce projet d'un an repose sur la contribution de conseillers, de producteurs et de fournisseurs d'équipements de désher-



bage à travers le Québec. L'équipe du CIEL s'est déplacée dans l'ensemble des régions productrices et poursuivra sa tournée jusqu'à la fin octobre afin de recenser un maximum d'informations utiles. Le guide sera accessible dès 2026. Restez à l'affût!

Pour toute question ou pour prendre part au projet : m.ratte@ciel-cvp.ca



Contrôlez avec précision ce que vous apportez à votre culture à chaque jour.

Issus des plus récentes connaissances, nos programmes de fertigation permettent de fournir aux plantes ce dont elles ont besoin, quand elles en ont besoin. Cela se traduit par un rendement optimal et une récolte de qualité.

Demandez votre programme de fertigation personnalisé, NutriSelect®

Notre spécialité la fertigation!



Conseiller en prévention, TELUS Santé

Votre saison se termine. Les récoltes ralentissent, l'équipe souffle un peu. Mais attention : c'est maintenant que plusieurs accidents surviennent. Pourquoi? Parce qu'en fin de saison, tout change dans votre production maraîchère. Et c'est précisément là que le niveau de risque évolue, parfois subtilement, souvent sans qu'on le voie

Quand les habitudes disparaissent

Pendant des mois, les travailleurs ont répété les mêmes gestes : semis, récolte, lavage, transport, marché. Ils connaissent leurs trajets, leurs outils, leurs postures. Les réflexes sont installés. La fin de saison ne ressemble en rien aux mois précédents.

On démonte une bâche, on grimpe dans un grenier pour entreposer des caisses, on nettoie une machine qu'on n'a pas touchée depuis plus d'un an. Ce sont des

Sous le radar : les dangers de fin de saison

tâches isolées, inhabituelles. Et quand on sort de la routine, on perd des repères. C'est à ce moment que les accidents arrivent, pas parce qu'on fait les choses mal, mais parce qu'on ne les fait pas souvent.

Ce qui rend la fin de saison risquée

Plusieurs facteurs se combinent pour créer des problèmes :

- Le temps presse : les journées raccourcissent, ce qui incite vos employés à accélérer le rythme et à prendre des risques inutiles.
- La fatigue s'accumule : après des mois de travail acharné, tout le monde est fatigué. Ça se voit moins, mais ça affecte quand même la concentration.
- La météo complique tout : le froid, la pluie et le vent rendent le travail plus ardu et les surfaces glissantes. Les surfaces glissent, les outils sont plus difficiles à tenir.
- Les tâches spéciales : monter dans les hauteurs, transporter des pièces

lourdes, réparer en urgence. Ce sont des jobs qu'on ne fait pas souvent et qui demandent plus d'attention.

Comment bien s'en sortir

Quelques trucs simples peuvent faire toute la différence :

- Préparez-vous d'avance : planifiez vos travaux de fermeture dès septembre pour éviter la précipitation de dernière minute.
- Parlez à votre équipe : rappelez les risques de cette période. Ne tenez rien pour acquis quant aux connaissances de votre équipe - une petite réunion peut éviter bien des problèmes.
- Éclairez bien : ajoutez des lumières temporaires là où vous travaillez. Voir clair, c'est la base de la sécurité.
- Assignez les bonnes tâches aux bonnes personnes : les jobs compliqués, confiez-les à vos employés d'expérience.

 Prenez votre temps : mieux vaut étaler les travaux sur quelques jours que de se presser et de se mettre en danger.

Cultivez la sécurité avec TELUS Santé

Nos conseillers connaissent bien le milieu maraîcher au Québec. Ils vous aident à mettre en place des méthodes de travail sécuritaires qui collent à votre réalité.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour découvrir comment nous pouvons vous aider à cultiver un environnement de travail plus sûr et plus productif tout au long de votre saison.

www.telussante.com/SSTHorticulture





T E L U S" Santé

Mutuelle de prévention Horticulture.



50 % de rabais sur les services d'impartition en prévention.



+60 formations SST en ligne incluses dans vos services

Entreprises forment cette mutuelle de prévention.

depuis sa création.

cotisation CNESST.



telussante.com/ssthorticulture

BRE 2025 • PRIMEURS MARAÎCHÊRES

Le biochar peut-il améliorer la qualité nutritionnelle des légumes?

Jacynthe Dessureault-Rompré, professeure agrégée Ulaval Krishna Poudel, candidat au doctorat sol et environnement Ulaval Financement du projet : Fonds de recherche du Québec-Nature et Technologie

Dans un contexte où les consommateurs sont de plus en plus soucieux de ce qu'ils mangent, la qualité nutritionnelle des fruits et légumes suscite un intérêt croissant. En parallèle, les producteurs cherchent à maintenir leur productivité tout en réduisant leur dépendance aux engrais chimiques. C'est dans cette optique que Krishna Poudel, doctorant en sols et environnement à l'Université Laval, a mené une étude au sein du laboratoire de la professeure Jacynthe Dessureault-Rompré. Ses travaux portent sur l'effet du biochar - un amendement organique issu de la pyrolyse de biomasse - sur la qualité des courges butternut cultivées au Québec.

Pourquoi s'intéresser au biochar?

Le biochar est un charbon végétal obtenu en chauffant des résidus organiques à haute température, en l'absence d'oxygène. Il est réputé pour sa capacité à améliorer la rétention d'eau, la fertilité des sols et à séquestrer du carbone. Mais qu'en est-il de son effet sur la qualité des légumes, notamment leur teneur en composés bénéfiques pour la santé humaine? Cette question reste encore peu explorée.

Une expérimentation sur la courge butternut

L'étude a été menée à la ferme expérimentale du campus de l'Université Laval, en combinant deux variables :

La présence ou non de biochar (application à 5 tonnes/ha),

Quatre types d'amendements : un fertilisant organique (Actisol), un fertilisant minéral (NPK), un mélange des deux, ou aucun fertilisant (témoin).

L'objectif : évaluer l'impact de ces traitements sur la qualité nutritionnelle des fruits (sucres simples, caroténoïdes comme l'α-carotène, β-carotène et lutéine, minéraux) et sur le rendement.

Des résultats prometteurs

L'ajout de biochar a significativement augmenté la teneur en sucres simples

(saccharose, glucose, fructose), surtout lorsqu'il était combiné avec Actisol ou le mélange Actisol-NPK. Par exemple, le saccharose atteignait un maximum avec l'association biochar + Actisol, tandis que le glucose et le fructose atteignaient des sommets sous biochar + Actisol-NPK.

Côté caroténoïdes, essentiels pour la santé visuelle et immunitaire, le duo biochar + Actisol favorisait particulièrement l'aet le β-carotène. En revanche, la lutéine semblait diminuée par l'ajout d'engrais, qu'il soit organique ou minéral.

Productivité ou qualité? Et pourquoi pas les deux?

Le rendement le plus élevé a été observé avec le traitement NPK sans biochar. Toutefois, les différences avec les autres traitements n'étaient pas significatives, sauf par rapport au témoin non fertilisé. Cela suggère que l'intégration du biochar, même avec moins d'engrais minéraux, permet de préserver la productivité tout en améliorant la qualité nutritionnelle.





Et ensuite?

Cette étude pionnière ouvre la voie à d'autres recherches sur le rôle du biochar en production maraîchère. Des suivis à long terme seront nécessaires pour mieux comprendre ses effets cumulatifs sur la santé des sols, la qualité des légumes et la résilience des agroécosystèmes. D'ailleurs, de nouveaux résultats sont attendus prochainement sur la culture de la carotte.

En misant sur le biochar, les producteurs québécois pourraient bien répondre à la double exigence des consommateurs : des légumes à la fois savoureux, nutritifs... et durables.



Bris d'équipement : un risque onéreux, mais assurable

Dans la production maraîchère, la performance des équipements constitue l'élément crucial d'une entreprise saine et florissante. En effet, un bris de machine en pleine récolte ou pendant la mise en marché peut rapidement paralyser vos opérations, entraîner la perte de produits périssables et mettre en péril vos ententes commerciales. En d'autres termes, la protection Bris des équipements vient, entre autres, combler les exclusions du contrat d'assurance de base en ce qui a trait notamment aux explosions de chaudières, aux arcs électriques et aux bris de compresseurs.

En plus de couvrir les appareils sous pression, les équipements mécaniques et les équipements électriques, cette garantie peut être étendue aux machines de production et aux appareils électroniques.

Collaborer avec un courtier spécialisé en assurance agricole vous garantit que les risques sont identifiés, couverts de manière adéquate, et vous permet de bénéficier d'un accompagnement lors de moments critiques.

Des chiffres qui parlent

Selon une étude menée par l'Insurance Institute of Southern Alberta en 2023, près de 50 % des agriculteurs

canadiens ont subi un bris d'équipement majeur au cours des cinq dernières années. Parmi ceux-ci, 30 % rapportent que ces bris ont généré des pertes financières considérables, principalement en raison des retards dans les récoltes et de l'incapacité à répondre aux exigences des acheteurs.

Voici des exemples de risques liés à l'industrie maraîchère

• En plein mois d'août, votre ligne d'emballage brise accidentellement. Vous devez interrompre la production alors que des palettes de laitues attendent d'être conditionnées. Les délais de livraison sont compromis, et une partie des produits est perdue faute de conditionnement rapide. Si vous en disposez sur votre assurance en bris d'équipement, la protection perte de revenu s'appliquerait ici, du fait de n'avoir pu vendre ces produits.

Votre chambre de réfrigération cesse de fonctionner après une surtension électrique. Les pertes sont immédiates : les bok choy, les radis et les fines herbes destinés au marché du lendemain sont invendables. Afin de vous protéger adéquatement, vous pourriez ajouter la protection perte conséquentielle, qui couvrira la valeur des produits ainsi perdus. Si vous parvenez à sauver vos

produits grâce à une solution alternative, comme la location d'équipement réfrigéré par exemple, cette protection pourrait également couvrir les frais supplémentaires engagés pour la mise en place de cette solution.

• Un court-circuit dans le panneau de commande des systèmes de chauffage, d'éclairage et de ventilation de la serre provoque l'arrêt complet des opérations automatisées. Vos semis de tomates cessent alors de croître ou subissent une mortalité anormale. Votre assurance en bris des équipements couvrira le panneau de contrôle endommagé: il sera réparé ou remplacé, incluant les frais de main-d'œuvre spécialisée nécessaires au diagnostic et à la remise en service du système.

Le rôle du courtier et d'une protection sur mesure

Pour les exemples précédents, voici ce que couvrira une prot

- Les réparations ou remplacements nécessaires
- · Les pertes de produits périssables
- Les coûts pour maintenir la production (location d'équipement, main-d'œuvre supplémentaire, transport alternatif)

- Les pertes de revenus associées à l'interruption d'activité due au bris des équipements
- L'accompagnement au moment de la réclamation, pour réduire les délais et les tracas administratifs

Grâce à l'expertise d'un **courtier spécialisé**, ces protections peuvent être calibrées en fonction de la saisonnalité de votre production, du type de cultures et des risques propres à vos installations. Vous ne payez pas pour des protections inutiles — vous êtes couvert là où ça compte.

Un cabinet 100 % indépendant, pour assurer votre **protection**

Les producteurs maraîchers font face à une réalité unique : forte dépendance à la météo, produits hautement périssables, pressions commerciales constantes. Que ce soit pour vous protéger contre tous ces risques ou encore contre les conséquences d'un rappel de produits, de cybercrimes ou de la pollution, un cabinet 100 % indépendant, tel que Lareau, vous offrira une solution sur mesure, et adaptée aux besoins de votre entreprise, afin d'en assurer sa pérennité.

Faites appel à Lareau dès aujourd'hui et cultivez votre tranquillité d'esprit.





La campagne Mangez Québec 2025 de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois d'octobre. Elle met notamment de l'avant la programmation du « **Festival Vraiment Bon » sur les ondes** de Cogeco au 105.7 Rythme FM à travers des clips publicitaires ludiques rappelant les arrivages du moment. « Le Festival Vraiment Bon présente ses têtes d'affiche du mois d'août. Sur le devant de la scène, un duo comme on

Mangez Québec - La « vraiment bonne » campagne se poursuit!

les aime : le maïs, aux notes sucrées, et les melons! À la mi-août, ne manquez pas le magnifique trio carottes aux notes sucrées, courgettes tendres à la texture fondante et céleris aux arômes prononcés. Et pour la première fois, la famille complète des choux est réunie : chinois, fleur, frisé, rouge et nappa pour un concert de saveurs uniques et une symphonie de textures inoubliables. Les fruits et légumes d'ici, c'est vraiment bon. Mangez Québec! » pouvait-on, par exemple, entendre l'annonceur répéter sur les zones dans une capsule audio adaptée chaque mois d'arrivage.

Parallèlement, 32 intersections achalandées de Montréal totalisant un trafic de 2.7 millions de personnes par jour ont été l'hôte de palissades grand format annonçant les arrivages pour les mois de juin, juillet et août. Vu et revu dans un bouchon de circulation près (ou pas si près!) de chez vous!

En plus d'être célébrée par une multitude d'influenceurs sur les médias sociaux, la campagne a débarqué dans trois grands marchés du Québec. La fin de semaine des 15, 16 et 17 août 2025, une palissade unique créée par l'artiste visuelle québécoise IsaDisante a donné vie aux vedettes de la saison en transformant les délicieux produits des membres de l'APMQ en personnages aux marchés Atwater, Jean-Talon de Montréal et des Jardiniers à La Prairie. Une équipe de dynamiques

ambassadeurs étaient sur place pour distribuer des calendriers des arrivages pratiques et sympathiques, parfaits pour être apposés sur le frigo! Les clients des marchés étaient également incités à prendre une photo avec l'œuvre et à publier cette dernière sur les médias sociaux afin de remporter un sac fourre-tout thématique!

Au moment d'écrire ces lignes, en plus de poursuivre les initiatives en cours, la production et le partage de contenus d'influenceurs et des vidéos « Tests de goût » étaient planifiés pour venir s'ajouter à la campagne jusqu'à sa conclusion à la fin octobre. Une « vraiment bonne campagne » qui aura certainement eu un « vraiment bon impact » sur les ventes de produits de saison en 2025.



Des calendriers des arrivages développés par l'Association des producteurs maraîchers du Québec et Aliments du Québec dans trois grands marchés de la région métropolitaine de Montréal



L'intersection Iberville/Masson a fait partie des 32 intersections achalandées de Montréal où étaient affichées des palissades annonçant les arrivages locaux tout l'été



ordu. es fruits et légumes du Québec, c'est vraiment



Une multitude d'influenceurs ont promu la haute saison des récoltes en concoctant pour les internautes des recettes aussi délicieuses que pratiques et des capsules vidéo contenant des trucs et astuces pour bien conserver les fruits et légumes frais

De plus, la plateforme gourmande de Radio-Canada, « Mordu », a accueilli Mangez Québec. Un article rappelant la disponibilité et l'importance des produits locaux a été lu par plusieurs milliers de lecteurs. Le tout a été complémenté d'un partenariat avec le chef Minh qui a également eu beaucoup de succès sur la plateforme TikTok.



Du contenu promotionnel a été partagé en continu sur les plateformes de médias sociaux Facebook et Instagram de Mangez Québec







Chargée de projets, APMQ

La Chambre de coordination et de développement (CCD) joue un rôle clé dans la structuration et le soutien de la recherche sur les légumes de champs. Depuis sa création, elle s'efforce de répondre aux besoins concrets des producteurs en favorisant une recherche collaborative, ciblée et orientée vers des solutions pratiques.

L'adoption du règlement régissant les contributions obligatoires en janvier 2024 a marqué un tournant important. Elle a permis de lancer les premières actions concrètes : appel à projets à l'automne 2024, mise en place de comités d'évaluation, définition des critères de sélection et financement de projets dès la première année. Ces projets se déroulent actuellement, et les premiers constats, les retours d'expérience et les perspectives seront bientôt partagés avec l'ensemble du secteur.

La Chambre de coordination et de développement (CCD), moteur de la recherche maraîchère

Vers un règlement plus inclusif pour le Fonds d'innovation maraîcher

À la demande de la Régie, la CCD a entrepris une révision de son règlement afin de le rendre plus inclusif et équitable. Le règlement actuel ne permet de percevoir les contributions qu'auprès des producteurs clients de la Financière agricole du Québec (FADQ). Pour inclure l'ensemble des producteurs, y compris ceux qui ne sont pas clients, il est nécessaire de repenser les modalités de structuration et de calcul des contributions, en tenant compte de l'absence de données disponibles via la FADQ.

Après plus d'un an de travail, ponctué par plusieurs propositions et des consultations auprès des producteurs, une version finale du règlement — qui semble faire consensus — sera soumise au vote lors de l'assemblée générale annuelle de l'APMQ, prévue le 21 novembre 2025.

Impliquer les producteurs dans la recherche

Le 29 mai 2025, une journée de cocréation a réuni les acteurs du maraîchage autour des priorités de recherche identifiées par un sondage. À travers des ateliers thématiques, les participants ont pu échanger, débattre et proposer des pistes concrètes pour orienter les projets futurs. Ce type d'événement place les producteurs au cœur du processus : leurs besoins et attentes guident les orientations de la recherche. Le compte-rendu est disponible sur le site Web de la CCD.

Prochaines étapes

La CCD lancera un nouvel appel à projets à partir du 19 septembre 2025. Les équipes intéressées, qu'elles soient ou non issues du milieu de la recherche, sont invitées à soumettre des propositions alignées sur les priorités identifiées pourvu qu'elles aient les capacités de mener un projet de recherche. Vous pouvez consulter les critères d'évaluation sur le site Web de la CCD (fimccd.ca). Tout producteur maraîcher du Québec peut contribuer à l'évaluation des projets de recherche en se joignant aux comités de sélection. Les prochaines séries auront lieu entre janvier et février 2026. La participation est volontaire et flexible selon vos disponibilités. Votre regard terrain est essentiel pour assurer la pertinence des projets par rapport aux réalités du secteur.

La prochaine assemblée générale annuelle de la CCD est prévue pour janvier 2026 (date à confirmer). Ce rendez-vous permettra de faire le bilan des projets en cours et d'aborder les orientations stratégiques futures.

Restez informés

Inscrivez-vous à notre infolettre pour recevoir des nouvelles sur l'évolution des projets et des informations utiles. Pour toute question, contactez-nous par courriel ou téléphone.



Comprendre l'impact des pesticides sur la diversité du sol : un pas en avant pour la résilience des agroécosystèmes

Herve Van der Heyden, Ph.D., chercheur scientifique en phytopathologie, AAC

champ cultivés au Canada s'élève à 1.73 milliard de dollars, représentant une production totale de plus de 2,3 millions de tonnes métriques. Le Québec est le deuxième plus important producteur de légumes de champ du pays.

Au Canada et ailleurs, le changement climatique contribue largement à l'augmentation de l'exposition des cultures maraîchères aux stress biotiques (maladies et ravageurs établis ou émergents) et abiotiques (sécheresse, température et inondations). Ces stress compromettent les rendements et contribuent à l'augmentation de l'utilisation des intrants chimiques, notamment des pesticides. Cette utilisation contribue à son tour à la perte de biodiversité de microorganismes dans le sol, perturbant leurs fonctions biologiques, incluant celles de biocontrôle ou de promotion de croissance. En conséquence, ces cultures maraîchères deviennent plus vulnérables et le risque d'invasion d'agents pathogènes augmente.

Face à ces menaces émergentes, des chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) examinent des stratégies pour renforcer la durabilité et la résilience des agroécosystèmes, et élaborent ainsi des approches alternatives aux modèles actuels d'agriculture. Au Centre de recherche et de développement de Saint-Jean-sur-Richelieu d'AAC, le chercheur Hervé Van der Heyden (Ph.D.) s'intéresse aux métacommunautés, soit l'ensemble des communautés de microorganismes qui sont interconnectées dans les agroécosystèmes. Plus précisément, la métacommunauté représente un concept éco-

La valeur à la ferme des légumes de logique qui définit un ensemble de communautés de microorganismes reliées par le déplacement de ces microorganismes d'une communauté à l'autre. Malgré l'importance des métacommunautés dans les agroécosystèmes, nos connaissances sur leur structure et leurs rôles écologiques

> Hervé est à la tête d'un projet de recherche qui vise à modéliser les métacommunautés en vue de déterminer leur structure et leur fonctionnement au sein des agroécosystèmes. Dans le cadre de ce projet de recherche, les membres de l'équipe caractérisent les bactéries, les champignons, les oomycètes, les nématodes, les champignons mycorhiziens et les virus, en plus des profils fonctionnels de ces derniers. Ces modèles de métacommunautés permettront de mieux comprendre l'impact des pesticides sur la dynamique et la composition des métacommunautés, et d'identifier comment elles résistent et se remettent après des applications de pesticides. Des échantillons de sols provenant de parcelles expérimentales et de champs de légumes sont analysés pour évaluer les interactions entre les communautés de microorganismes et pour mesurer l'impact des pesticides et de leurs alternatives sur les métacommunautés du sol, de même que leurs fonctions.

> Pour y arriver, Hervé et son équipe combinent des méthodes statistiques et le métabarcoding (une technique d'identification des microorganismes basée sur l'ADN) pour modéliser l'effet des perturbations sur la structure et la composition des métacommunautés du sol. Ils visent à développer un modèle qui permettra de mesurer



tiques culturales) sur la résilience des sols et la productivité des cultures horticoles. Cet outil produira des données concrètes et précises qui permettront de déterminer si des changements dans leur fonctionnement ou leur composition sont liés aux pesticides, aux facteurs environnementaux ou à d'autres facteurs.

L'objectif consiste à informer les producteurs maraîchers sur les impacts de leurs Ce projet de recherche est réalisé en colpratiques agricoles, qu'elles soient bénéfigues ou nuisibles sur la vie des sols et la résilience des agroécosystèmes. Avec l'information générée par l'outil, Hervé et son équipe souhaitent aider les producteurs maraîchers à mettre en œuvre de meilleures pratiques agricoles qui permet-

l'impact des pesticides (ou d'autres pra- tront de maintenir, voire même d'améliorer le rendement de leurs cultures et de réduire leur dépendance aux pesticides. Ils espèrent encourager les producteurs maraîchers à se tourner vers des pratiques agricoles durables afin de renforcer la résilience de leurs agroécosystèmes pour améliorer la biodiversité des microorganismes et atténuer l'impact des maladies dans les cultures maraîchères.

> laboration avec des chercheurs d'AAC (Saint-Jean-sur-Richelieu, Kentville et Ottawa), l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Université de Sherbrooke, Végénov (France), et des producteurs de légumes de champ à travers le pays.

100 ans d'actions à la Place des producteurs, cinq ans au Marché Pie-IX!

Le 5 août a marqué les cinq ans d'opérations de la Place des producteurs (PDP) au Marché Pie-IX. Après 95 ans à organiser des espaces de mise en marché pour la vente en gros des arrivages de fruits et légumes locaux, la PDP soutient les producteurs horticoles depuis 2020 en leur offrant un espace commercial réfrigéré optimal suite à son déménagement du marché central. C'est dans un contexte hors du commun, en pleine pandémie, que les travaux de construction ont pris fin et que les premiers mois d'exploitation ont eu lieu. Le déménagement vers ce nouveau site a permis d'établir au Québec un hub alimentaire de premier plan sur la côte est de l'Amérique du Nord, qui se veut toujours à la fine pointe de la techno-

logie. À l'époque, la vision et le leadership du conseil d'administration de l'APMQ, sous la direction de M. Sylvain Terrault, allié au soutien indéfectible de M. Joe Lavorato, un des propriétaires de Gaétan Bono Fruits et Légumes, ont ainsi permis de concrétiser un rêve dont les effets bénéfiques se révèlent considérables pour l'ensemble du secteur. Aujourd'hui, le taux d'occupation de l'immeuble est de 100 %, ce qui démontre clairement le succès de

À cette occasion, l'APMQ a saisi l'opportunité d'une belle journée estivale pour souligner l'événement en compagnie des locataires, du personnel de la PDP et du Marché Pie-IX.



Nouveautés phytoprotection

Nouveaux usages approuvés pour les fruits et légumes¹ de mai à juillet 2025

Cultures visées	Nom commercial (matière active)	Ravageurs
	Herbicide	
Oignons à bulbes secs	FRONTIER® MAX (Diméthénamide-P)	Amarante à racine rouge, Morelle noire de l'Est , Souchet comestible (Cyperus esculentus)
Menthe	BCP258H (Pyridate)	Mauvaises herbes à l'étiquette
Menthe	Tough EC (Pyridate)	Mauvaises herbes à l'étiquette
Chèvrefeuille comestible (haskap), Framboises, Mûres, Rhodiola	Herbicide LONTREL XC (Clopyralide)	Mauvaises herbes à l'étiquette
Pâturages et les grands pâturages libres, les forêts et les terrains boisés et les zones non cultivées	Garlon RTU Herbicide (Triclopyr)	Frêne puant
Groupe de cultures 17 : Fourrage et foin de graminées qui comprend les parcours et les pâturages	ESPLANADE SC Herbicide (Indaziflam)	Graminées, Mauvaises herbes à feuilles larges annuelles
Comestible camerise	Herbicide Fierce® EZ Master (Flumioxazine + Pyroxasulfone)	Mauvaises herbes étiquetées
Insecticide		
Cerises sous-groupe de cultures 12-09A Tomates cultivées en serre, Poivrons et aubergines cultivés en serre, Concombres cultivés en serre, Plantes ornementales cultivées en serre	PROPERTY® 300SC (Pyriofénone)	Blanc, champignon selon la culture
Cerises sous-groupe de cultures 12-09A, Tomates cultivées en serre, Poivrons et aubergines cultivés en serre, Concombres cultivés en serre, Plantes ornementales cultivées en serre	PYRIOFÉNONE 300SC (Pyriofénone)	Blanc, champignon selon la culture
Oignons, bulbes (Sous-groupe de cultures 3-07A), Laitue pommée et frisée, Raisins	RIDOMIL GOLD 480SL (Métalaxyl-M et isomère-S)	Mildiou (Bremia lactucae, Peronospora destructor, Plasmopara viticola, selon la culture)
Patates douces (Traitement post-récolte)	MERTECT® SC (Thiabendazole)	Pourriture noire (Ceratocystis fimbriata)
Houblons	PHOSTROL™ (Phosphites monobasique et dibasique de sodium, de potassium et d'ammonium)	Mildiou (Pseudoperonospora humuli)
Basilic	KOCIDE® 2000-O (Hydroxyde de cuivre)	Brûlure bactérienne (Pseudomonas chicorii)
Plantes ornementales de serre (Oïdium, Pourriture grise), Plantes ornementales d'extérieur (Oïdium, Pourriture grise), Rosiers (Oïdium)	Fongicide LUNA PRIVILEGE POUR CULTURE EN SERRES (Fluopyram)	Oïdium, Pourriture grise
Bleuets (nain et en corymbe)	Cyclone PLUS Bactéricide et fongicide (Acide citrique + Acide lactique)	Anthracnose (Colletotricum acutatum, Colletotrichum gloeosporioides Colletotrichum fiorinae)
Insecticide		
Maïs (sucré)	FORTENZA (Cyantraniliprole)	Vers gris, Vers fil-de-fer, Hanneton européen, Mouche des légumineuses,
Cerises	AltacorMC MaX (Chlorantraniliprole)	Noctuelle des cerises
Concombres de serre (Chrysomèle du concombre), Laitue de serre (fausse-arpenteuse du chou, Noctuelle de la betterave, Légionnaire bertha)	CYCLANILIPROLE 50SL (Cyclaniliprole)	Fausse-arpenteuse du chou, Noctuelle de la betterave, Légionnaire bertha, Chrysomèle du concombre
Concombres de serre (Chrysomèle du concombre), Laitue de serre (fausse-arpenteuse du chou, Noctuelle de la betterave, Légionnaire bertha)	IHARVANTA® 50SL (Cyclaniliprole)	Fausse-arpenteuse du chou, Noctuelle de la betterave, Légionnaire bertha, Chrysomèle du concombre
Régulateur de croissance		
Petits fruits (groupe de cultures 13-07) en serre	BASSIDOR Mycoinsecticide (Beauveria bassiana souche R444)	Aleurode, Tétranyque à deux points
Wasabi en serres (Blanc, Pourridié pythien des racines, Phytophthora du collet et des racines), Groupe de cultures 13-07: Petits fruits en serres (Moisissure grise et Pourriture grise (Botrytis cinerea), Mildiou (Peronospora sparsa), Blanc, Rouille phytophtoréene et pourriture des racines (Phytophthora spp.))	Rhapsody® ASO (Souche QST 713 de Bacillus subtilis)	Blanc, Pourridié pythien des racines (Pythium dissotocum, P. intermedium), Phytophthora du collet et des racines (Phytophthora cryptogea), Moisissure grise et Pourriture grise (Botrytis cinerea), Mildiou (Peronospora sparsa), Rouille phytophtoréene et pourriture des racines (Phytophthora spp.)
Sous-groupe de cultures 13-07A : Mûres et framboises de serre	Fongicide biologique en poudre mouillable – RootShield® HC (Souche KRL-AG2 du Trichoderma harzianum Rifai)	Pourriture grise (Botrytis cinerea)
Sous-Groupe De Cultures 13-07A - Mûres et framboises	Fongicide Biologique ROOTSHIELD® PLUS WP (Trichoderma harzianum Rifai souche KRL-AG2 + Trichoderma virens souche G-41)	Pourridié + Fonte des semis (Phytophthora spp.)
Canneberges	DIPEL® 2X DF Insecticide biologique (Bacillus thuringiensis, var. kurstaki souche ABTS-351)	Tordeuse des canneberges (Rhopobota naevana)
Pomme de terre, Pomme (arbres porteurs et non porteurs) (Brûlure bactérienne (Erwinia amylovora)), Poire (arbres porteurs et non porteurs) (La tache brune (Stemphylium vesicarium)), Groupe de cultures 12-09 : Fruits à noyaux (Brûlure de la fleur (Monilinia spp.), Pourriture brune (Monilinia spp.))	SERIFEL (Bacillus amyloliquefaciens souche MBI 600)	Mildiou (Phytophthora infestans), (Brûlure bactérienne (Erwinia amylovora), La tache brune (Stemphylium vesicarium), Brûlure de la fleur (Monilinia spp.), Pourriture brune (Monilinia spp.)
Régulateur de croissance		
	Régulateur de croissance des plantes VBC-30452 SG (Acide	Éclaircissage des fruits

 $^{^{\}mbox{\tiny 1}}\mbox{Toujours}$ consulter l'étiquette avant utilisation.







NORSECO





















Représentants

Rive Nord de Montréal Isabelle Dubé, Agr. isabelle.dube@norseco.com 514 295-7202

Centre et Est du Québec Stéphanie Gosselin, Agr. de petites surfaces katherine.jouvet@ \$\sum_514 386-0277\$

Centre et Est du Québec Yves Thibault, Agr. yves.thibault@norseco.com 418 660-1498

Agriculture biologique et Katherine Jouvet, Agr.

Montérégie Est et Marie-Pierre Grimard, P. Tech

Marie-Hélène Monchamp marie-helene.monchamp@norseco.com 514 968-2906

Warren Peacock
warren.peacock@norseco.com
519 427-7239 MB, SK, AB et C.-B Ben Yurkiw **604** 354-1830

Service client

commande@norseco.com

2914 boul. Curé-Labelle Laval (Québec) H7P 5R9

Fiers de nos racines depuis 1928



norseco.com

Prenez le contrôle des mauvaises herbes!

Passez votre commande maintenant et prenez possession de votre machine avant le début de la saison prochaine!



ARA

Le pulvérisateur le plus précis de l'industrie

- Jusqu'à 90 % de réduction de produits phytosanitaires
- Opérable 24 h/24
- · Vitesse de 7 km/h
- Réduction de la dérive de 90 %



Commandez avant le 31 octobre 2025 et obtenez 4 % d'escompte sur votre ARA!



Ecoweeder™

Le désherbeur mécanique reconnu depuis plus de 25 ans

- · Jusqu'à 6 acres par jour, par rang
- Retire 99 % des mauvaises herbes apparentes
- Élimine les mauvaises herbes entre les plants sur le rang
- Chaque unité suit le contour du terrain et sarcle à la même profondeur

